

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**  
**CNW, codes 38 et 69**

**Hebdos régionaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec**

**Projet de stockage et de regazéification de gaz naturel liquéfié à Bécancour**

**LE BAPE INFORME LA POPULATION LE 13 AVRIL À BÉCANCOUR**

**Québec, le 22 mars 2016** – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tient une séance d'information sur le *Projet de stockage et de regazéification de gaz naturel liquéfié à Bécancour* par Gaz Métro Solutions Énergie, S.E.C. Cette séance à laquelle participera le promoteur sera animée par une représentante du BAPE et aura lieu le **13 avril 2016, à compter de 19 h 30, à l'Église multifonctionnelle, 3025, avenue Nicolas-Perrot à Bécancour**. L'objet de la séance d'information est de permettre aux citoyens de s'informer sur le projet, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation publique ainsi que sur le rôle du BAPE. Cette séance d'information s'inscrit dans le mandat que le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, a confié au BAPE. Ce dernier doit rendre accessibles au public l'étude d'impact et l'ensemble du dossier relatif au projet. La période d'information et de consultation du dossier par le public débute aujourd'hui et se terminera le 6 mai 2016.

C'est durant cette période de 45 jours que tout citoyen, tout groupe, toute municipalité ou tout organisme peut faire la demande d'une audience publique auprès du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Le cas échéant, une commission du BAPE pourrait être chargée d'enquêter sur le projet et de consulter la population à cet effet.

**OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?**

Les citoyens peuvent se renseigner sur le projet en consultant l'étude d'impact réalisée par le promoteur et les autres documents décrivant le projet et, entre autres, ses répercussions sur l'environnement. À compter d'aujourd'hui et jusqu'au 6 mai 2016, ces documents peuvent être consultés à la **Bibliothèque de Bécancour, 1295, avenue Nicolas-Perrot**.

L'ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, local A-M100 de même que sur le site Web du BAPE au [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca), sous la rubrique « Mandats en cours ».

**LE PROJET**

Gaz Métro Solutions Énergie, S.E.C. envisage construire et exploiter un lieu de stockage et de regazéification de gaz naturel liquéfié (GNL) dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour afin d'alimenter la centrale de TransCanada Énergie Ltée. Hydro-Québec compte utiliser l'énergie produite par cette centrale en période de pointes hivernales, de la mi-décembre à la mi-mars.

Le GNL serait stocké soit dans un réservoir à intégrité totale, soit dans un réservoir à membrane d'une capacité approximative de 20 000 m<sup>3</sup>. Ce choix technologique reste à faire. La regazéification se ferait par

vaporisateur avec bain d'eau chauffée. L'approvisionnement en GNL, depuis l'usine de Gaz Métro à Montréal-Est, nécessiterait en moyenne 55 camions par mois, soit près de deux par jour, de la fin mars au début décembre.

La construction, prévue dès mars 2017, et le remplissage du réservoir devraient durer 22 mois. La mise en service se ferait au plus tard en décembre 2018. La durée de vie de l'usine est estimée à plus de 30 ans et l'entente entre le promoteur et Hydro-Québec est de 18 ans.

Le projet représenterait un investissement de 45 M\$, dont entre 30 et 50 % seraient dépensés au Québec avec un potentiel d'environ 15 à 20 M\$ pour l'approvisionnement local de matériaux et leur installation. Entre 120 et 180 travailleurs seraient requis en période de pointe de construction. L'exploitation de l'usine créera une dizaine d'emplois directs, dont quatre à cinq permanents, et quatre à cinq saisonniers de décembre à mars.

### **Les répercussions prévues par le promoteur et les mesures d'atténuation proposées dans l'étude d'impact**

Selon le promoteur, les activités de construction pourraient entraîner des modifications temporaires à la qualité de l'air par l'émission de poussières et de gaz de combustion, ainsi que des modifications temporaires à la qualité des eaux par le ruissellement. En période d'exploitation, les concentrations de contaminants dans l'air ambiant attribuables à la vaporisation de GNL n'entraîneraient pas de dépassement des normes.

Le couvert végétal du site serait éliminé, entraînant une perte maximale d'environ 1,6 ha, dont un milieu humide de 0,18 ha. Plusieurs mesures de prévention visant les espèces exotiques envahissantes seraient mises en place et les travaux d'élimination de la végétation seraient réalisés en dehors de la période de nidification des oiseaux.

Le promoteur prévoit une augmentation de la circulation au moment de la construction principalement aux heures de pointe. De dix à quinze camions et bétonnières par jour circuleraient sur les routes pour environ six mois, puis la circulation diminuerait à environ cinq camions par jour. Cependant, le coulage du réservoir, si ce dernier est en béton, se ferait en continu (24 heures sur 24) pendant sept à vingt jours, à un rythme d'environ une bétonnière par heure. En période d'exploitation, seule une très faible augmentation du trafic de véhicules est prévue.

### **LA DEMANDE D'AUDIENCE PUBLIQUE**

Toute personne, tout groupe, tout organisme ou toute municipalité qui désire que le projet soit discuté et évalué publiquement peut faire une demande d'audience publique pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public. Cette demande doit être transmise, par écrit, au plus tard le 6 mai 2016, au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 675, boulevard René-Lévesque Est, 30<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G1R 5V7. Le requérant doit y indiquer les motifs de sa demande et son intérêt par rapport au milieu touché par le projet.

Les personnes désireuses d'obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec M<sup>me</sup> Julie Olivier, au numéro suivant : 418 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, poste 539 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [gnl-becancour@bape.gouv.qc.ca](mailto:gnl-becancour@bape.gouv.qc.ca).

Source : Julie Olivier, conseillère en communication  
Jonathan Perreault, analyste  
418 643-7447, poste 539 ou 1 800 463-4732  
[gnl-becancour@bape.gouv.qc.ca](mailto:gnl-becancour@bape.gouv.qc.ca)